

Dijon. 19 décembre 1897.

Bon bon cher ami,

J'aurais voulu, l'autre jour, répondre autrement, que par une sèche carte, à l'annonce du deuil qui vous a récemment atteints. Mais le temps me manquait. Et j'ai dû attendre ce dimanche pour vous renouveler les souvenirs sympathiques qui nous ont une fois de plus rapprochés de vous en cette triste occurrence, et vous prier de vouloir bien en faire part à Madame Labille.

Je voulais aussi vous remercier des renseignements que vous m'avez fait parvenir sur les idées de méthode juridique, qui ont pu être accidentellement agitées dans la préparation du nouveau Code civil allemand ou qui ont fait l'objet d'ouvrages récents. Malheureusement la plupart des collections de documents ou des livres précitées que vous me signalez nous manquent ici. Ils sont si nombreux déjà et j'en aurais tant d'autres encore à y ajouter que je suis obligé, soit en demandant pour notre bibliothèque, soit en n'en procurant directement quelques-uns, de faire une sélection soignée. Et essentiel de ce que j'aurais

pour l'instant connaître et trouvera sans doute dans la notice sur le Code civil allemand, que ~~vous~~ vous avez rédigé pour l'annuaire de législation étrangère de 1897, et dont vous m'avez naguère dit un mot. Mais, quand ce volume paraîtra-t-il? Trop tard sans doute pour que j'en puisse tirer profit dans l'intérêt de mon travail actuel.

J'ai lu hier l'article que vous avez donné à la Revue internationale de l'Enseignement sur le livre de Capitant. Cela m'intéressait d'autant plus que j'ai mis maintenant attente, pour mon cours, à cette partie générale, que j'ai trouvée passablement indue. Je ne sais quelle est l'impression des professeurs qui l'ont déjà sérieusement lue. J'avoue, pour ma part, quelque déception. J'avais eu l'illusion, en la restreignant à quelques points capitaires et la couvrissant autant que possible, la faire avec force et bien nourrie. Expérience faite, bien que non terminée encore, j'incline de plus en plus à ce renvoi à l'exposé beaucoup plus léger, que d'ailleurs j'ai toujours eu l'habitude de faire, même avant la réforme des programmes. Mais, en somme, j'en resterais à l'idée que la vraie place d'une partie générale serait en doctrine, si l'on pouvait la faire substantielle

et la pousser jusqu'au fond. Au début de la leçon, il ne peut s'agir, ce me semble, que de faire sentir le rôle du droit dans la vie sociale, en délimitant du reste les faits qu'il régit, et en esquissant ^{légalement} ~~ou~~ technique. A cet égard, d'ailleurs, le ouvrage de Capitant est précieux comme indication et vous avez merveilleusement mis en relief tous les sources qu'il peut rendre.

Je suis de chez Deslandres, qui se décide à bien mieux depuis trois jours. Il commence à se lever une heure ou deux dans la journée; c'est-à-dire bien entendu qu'il échange seulement son lit pour un fauteuil. Le meilleur indice d'une remonte me paraît être dans son état général. Les mouvements deviennent plus aisés, sans être encore souples, ^{et il lance volontiers} Il s'alimente convenablement. D'après ces progrès, et si il ne survient ni rechute ni arrêt, j'espère qu'après nos vacances du nouvel an, qui sont placées du 2 au 9, il pourra reprendre sa vie, sauf des précautions d'hygiène qui resteront sans doute longtemps nécessaires. Il m'a chargé de vous remercier d'une lettre qu'il a reçue de vous et de vous dire qu'il serait heureux de vous voir à votre prochain passage ici.

Il est d'ailleurs étonnant de résignation
et de patience.

Nous avons été tout-à-fait heureux
d'apprendre de divers côtés, que vous
aviez de très bonnes nouvelles de la
santé de Madame votre mère. C'est une
vraie joie pour vous de la revoir bientôt
sortie de cette pénible crise où vous la
sentiez depuis la fin des vacances et
vous pourrez jouer très-complètement
du temps que vous consacrez à Beauve.

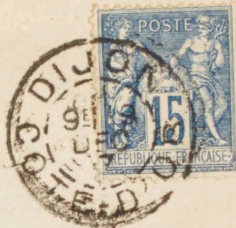
Néanmoins, nous pas vous arrêter ici
à l'aller ou au retour et nous donner
un peu plus et mieux que la
dernière fois ? Nous l'espérons un peu,
d'autant plus que vos vacances sont
jà très-placées un peu avant les notes.

En ce qui me concerne, je ne suis
absent que du 1 au 3 janvier, au plus,
j'ai retrouvé ma femme qui m'a
devenu de 2 jours au plus de ses parents.
Mais nous y resterons très-peu de temps.
La note petite fille sur Cauroi est
à bientôt donc, je l'espère. Sachez
de moi sans demander à déjeuner mon
dîner. Avec les souvenirs de ma femme
et mes profonds respects à Madame Galabé,
je vous salue très-bien affectueusement.

Francis GENY

7
111

'97



Monsieur R. Laeilles,

Professeur à la Faculté de Droit,

10 bis. rue du Pré-aux-clers,

Paris.

